



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

KCNT 1 FRANCE UNE ETINCELLE POUR ISAURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

KCNT 1 FRANCE UNE ETINCELLE POUR ISAURE

Fonds de dotation

Siège social : 19, place Bellecour 69002 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres conseil d'administration du fonds de dotation KCNT 1 FRANCE UNE ETINCELLE POUR ISAURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation « KCNT 1 FRANCE UNE ETINCELLE POUR ISAURE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 04 novembre 2022 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi

annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « *Mention du règlement comptable* » de l'annexe aux comptes annuels ;

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2023-03 du 07 juillet 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil d'administration.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face

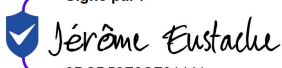
à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 3 juin 2026

Signé par :

3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE
Associé

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et ...	6 552	6 369	183	495
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	6 552	6 369	183	495
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	400		400	160
Charges constatées d'avance				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	348 114		348 114	355 833
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	348 514		348 514	355 993
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	355 066	6 369	348 697	356 488

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	301 692	310 285
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 691	-8 592
Fonds propres consommables	47 205	47 205
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	341 207	348 897
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 124	5 887
Dettes fiscales et sociales	1 366	1 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	7 490	7 591
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	348 697	356 488

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 745	2 470
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 745	2 470
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	15 448	15 076
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	312	1 384
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 760	16 460
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 12 015	- 13 990
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 690	7 102
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	5 690	7 102
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	5 690	7 102
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-6 325	-6 888
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 366	1 704
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 436	9 572
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	17 126	18 164
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-7 691	-8 592
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe





Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 348 697.

Le résultat net comptable est une perte de 7 691.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

OBJET

Le Fonds de dotation "Fonds de dotation KCNT1 France une étincelle pour Isaure" a pour but de soutenir directement et indirectement les projets de recherches scientifiques et ses applications cliniques pour le traitement des syndromes de l'épilepsie liée au gène KCNT1. Le Fonds a pour objet d'intervenir tant dans le champ de recherche fondamentale que de permettre l'accès aux soins de patients cibles atteints de la pathologie.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Pour réaliser son objet statutaire, le Fonds de dotation peut :

- Collecter des données sur des patients afin de créer un registre national des patients
- Soutenir financièrement tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet
- Collecter toute ressource (financière ou matérielle) afin de réaliser son objet social
- Nouer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes
- Mettre en place toute communication visant à promouvoir son objet et informer les donateurs, le monde médical et les personnes intéressées par l'objet social du fonds
- Organiser directement ou indirectement toute manifestation (conférences, réunion, formation..) en vue de favoriser le développement de ses activités
- Mettre en oeuvre tout autre moyen, de toute nature, qui lui apparaît utile à la poursuite de son objet

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 07 juillet 2023
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.-

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d’immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d’immobilisation	Durée d’amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d’acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Dotation consommptible

Les modalités de la consommation de la dotation consommptible seront déterminées par le conseil d'administration en lien avec les attributions du conseil scientifique dès lors que la faisabilité et le lieu de traitement des enfant seront fixés.

Comptabilisation des dons

Les dons provenant de la générosité du public sont constatés comptablement comme des ressources, c'est à dire en produit au compte de résultat.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	6 552			6 552
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6 552			6 552

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			6 057	312		6 369
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			6 057	312		6 369

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 552			6 552
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	6 552			6 552

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	400	400		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	400	400		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	310 285	-8 592			301 692
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 592	8 592			
TOTAL	301 693				301 692
Autres					
Fonds propres consommables	47 205				
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	47 205				
TOTAL GÉNÉRAL	348 898				301 692

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 124	6 124		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	1 366	1 366		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 490	7 490		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	6 124	
TOTAL	6 124	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 700	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 700	

Documents additionnels



Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 745	3 745	2 470	2 470
1.1. Cotisations sans contrepartie				
1.2. Dons, legs et mécennat	3 745	3 745	2 470	2 470
- Dons manuels	3 745	3 745	2 470	2 470
- legs, donations et assurances-vie				
- Mécennat				
1.3. Autres produits liés à la générosité du Public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 690		7 102	
2.1. Cotisations avec contrepartie				
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du Public	5 690		7 102	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0	0	0
TOTAL	9 435	3 745	9 572	2 470
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1. Réalisées en France	0	0		
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0		
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0		
- Actions réalisées par l'organisme		0		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		0		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 457	1 457	5 296	5 296
2.1. Frais d'appel à la générosité du Public	1 457	1 457	5 296	5 296
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 303	14 303	11 164	11 164
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 366		1 704	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0		
TOTAL	17 126	15 760	18 164	16 460
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 691	-12 015	-8 592	-13 990

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0	0	0
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0	0	0
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0	0		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	0	0
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0	0	0
TOTAL	0	0		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES				1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1. Réalisées en France			0	1.1. Cotisations sans contrepartie			3 745
Actions réalisées par l'organisme			0	1.2. Dons, legs et mécénat			3 745
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				- Dons manuels			3 745
1.2. Réalisées à l'étranger			0	- Legs, donations et assurances-vie			
Actions réalisées par l'organisme				- Mécénat			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				1.3. Autres ressources liées à la générosité du public			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1 457				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			1 457				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			14 303				
TOTAL DES EMPLOIS			15 760	TOTAL DES RESSOURCES			3 745
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE			0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS			
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-12 015	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL			3 745	TOTAL			2 470
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)			0
				(+/-) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public			-12 015
				(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice			-13 990
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)			-12 015
							-13 990

REGLES ET METHODES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

1 - Lien entre la comptabilité et le compte d'emploi

Le compte d'emploi des ressources a été établi à partir du compte de résultat du fonds de dotation relatif à l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.

Le tableau de compte d'emploi utilisé est celui prévu par le règlement CRC 2018-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Le CER doit permettre de présenter les flux et les soldes provenant de la générosité du public, qu'il s'agisse de fonds non affectés ou affectés par les donateurs ainsi que les contributions volontaires en nature liées.

2 - Les emplois :

Ils prennent en compte les charges générées par le fonds de dotation pour la réalisation des actions engagées.

Actuellement ils recouvrent les fonctions suivantes :

2-1 - Les frais de recherche de fonds :

Ils prennent en comptes les coûts liés à la collecte des fonds, notamment publicitaires et frais liés directement à la collecte (frais concernant les plateformes de collecte).

2-2- Frais de fonctionnement :

Il s'agit de charges affectées au fonctionnement général du fonds de dotation.

Il s'agit, par exemple, des honoraires comptables et d'audit légal, de frais bancaires.

2-3- Missions sociales :

Les missions du fonds de dotation n'ont pas encore débuté au 31/12/2025. Aucune charge du bilan n'est affectée à sa mission.

3- Les ressources :

Elles sont issues essentiellement de la générosité du public. Il s'agit de dons apparaissant dans la rubrique « Dons manuels ».

Ces dons sont constatés dans un compte de produits.

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025

Le règlement ANC n° 2022-04 introduit de nouvelles dispositions dans le règlement ANC n° 2018-06 suite aux obligations comptables prévues par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République à ses articles 21, 22, 73 et 75. Elle impose ainsi la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France, à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

La méthode utilisée pour identifier la provenance des dons a été la suivante :

- Pour les dons ponctuels ne provenant pas de la plateforme IRAISER, une analyse a été fait en reprenant les reçus fiscaux. Lorsqu'un don ne provenait pas de France, il a été inscrit dans le tableau suivant ;
- Pour les dons provenant de la plateforme IRAISER, une extraction des données permet de reprendre chaque pays d'origine de chaque don. Depuis cette extraction nous avons identifié les dons ne provenant pas de la France et les avons inscrits dans le tableau suivant ;

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Total						